



# Communiqué

Chers collègues,

Sapeur-Pompier et PATS de la Martinique, le SDIS 972 reste sourd à nos problématiques et à nos besoins. Il ne prône que division, mépris, discorde, leur seul maître mot est l'hypocrisie.

Personne ne peut changer le passé, mais nous pouvons décider de notre lendemain en nous unissons pour défendre une cause commune

Avec ou sans étiquettes syndicale, sapeur-pompier, PATS... **L'heure est à la révolte !!!**

De ce fait la **CGTM** et le **SNSPP/PATS** s'unissent en collectif, dans un élan de fraternité pour défendre nos intérêts sous une plateforme revendicative commune.

- Une prise en compte des conditions d'hygiène et de sécurité des agents
- Renouvellement du parc automobile.
- Recrutement des 6 lauréats au concours des caporaux SPP
- Une meilleure gestion de la carrière des PATS
- Une meilleure gestion du temps de travail (revalorisation de la garde de 24h)
- Nomination des sergent et adjudants
- Meilleure communication et plus de transparence
- Dotation des EPI (Bottes allégés, EPI régulier et fiable)
- IAT et IFTS à 8 pour tous les agents
- Mise en place de concours
- Et bien d'autres points pour la défense de nos droits !

Un préavis de grève a été déposé le 04 avril 2019. Sans réponse de notre direction l'intersyndicale appelle à une grève **illimitée à compter du 12 avril 2019.**

**Nous sommes déterminés à faire avancer notre SDIS !**

*Ensemb' nou pli fô*